

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur que les véhicules de catégorie internationale O2 – genre REM marque YSM  
Dont les types – variantes – versions suivent : TP35 30 - TP35 35

Livrés :

Carrossé satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.

Fait à Monthéry, le 09 juin 2005  
L'Ingénieur de l'industrie et des mines

S.DELVAUX

Vu et approuvé :  
Enregistré sous le n°AU-2247.05.00  
Fait à Paris, le 09 juin 2005  
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la  
Recherche et de l'Environnement d'Ile de France

Le chef de la division automobiles,  
Métrologie et Appareils à Pression

J.B. AVRILLIER

CERTIFICAT DE CONFORMITE  
(Véhicules prêts à l'emploi)

Je soussigné, YSM - Rue du Gibet - 78310 COIGNIERES, constructeur,

certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :

(D1) Marque :

(D2) Type/variante/version (\*) :

(D3) Dénomination commerciale (\*) :

(E) Numéro d'identification

ou numéro d'ordre dans la série du type (\*\*):

YSM  
TP3530 TP3535  
TP3530 TP3535

V	F	9	T	P	3	5	3	5	6	0	6	8	5	0	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) : 3500  
 (F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : 3500  
 (F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) : N.C.  
 (G) Masse en service (G1+75) (kg) : N.C.  
 (G1) Poids à vide national (PV) (kg) (\*) : 790 840  
 (J) Catégorie internationale) : O2  
 (J1) Genre national : REM  
 (J3) Carrosserie (désignation nationale) : Plateau  
 (K) Numéro de la réception par type : AU-2247.05.00  
 (P1) Cylindrée (cm³) : N.C.  
 (P2) Puissance nette maximale (kW) : N.C.  
 (P3) Source d'énergie : N.C.  
 (P6) Puissance administrative (CV) : N.C.  
 (Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motorcycle) (kW/kg) : N.C.  
 (S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : N.C.  
 (U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) : N.C.  
 (U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn<sup>-1</sup>) : N.C.  
 (V7) CO<sub>2</sub> (g/km) : N.C.  
 (V9) Classe environnementale : N.C.

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

- sort de nos usines (magasins), le

15 MARS 2006

pour être livré à :

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire)

15 MARS 2006

Fait à Coignières, le

**NOTA** : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.

**RAPPEL** : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 312-1 à R. 312-25, R. 314-1 à R. 317-7, R. 317-15 à R. 317-17 et R. 318-1 à R. 318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture  
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

\* Rayer la mention inutile

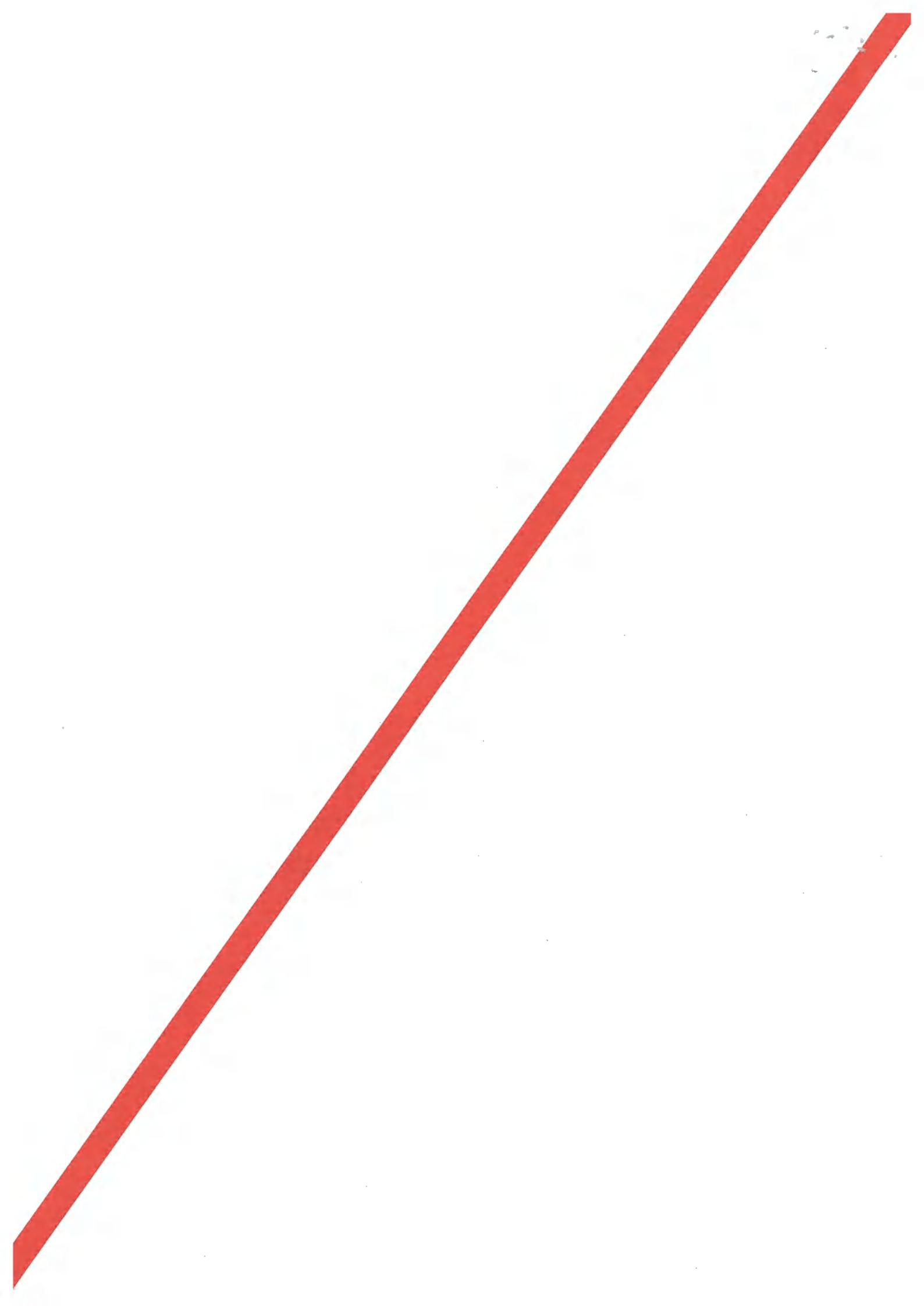
\*\* A compléter

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation

YSM TP35

FM, le 09/06/2005

**YVELINES SERVICE MATERIEL**  
S.A.S. au capital de 550 080 €  
Rue du Gibet - 78310 COIGNIERES  
Tél. 01 34 61 44 36 / Fax 01 34 61 41 77  
E-mail : ysm@wanadoo.fr  
RCS Versailles B 309 633 211 - Code APE 518 C  
Ident. I.V.A. FR 09309633311



## NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION PAR TYPE

MARQUE : YSM

FAMILLE : TP

TYPE : TP35 - VERSIONS : 30 - 35

**0 GENERALITES**

- 0.1 Constructeur :  
YSM (Yvelines Service Matériel)  
Rue du Gibet  
78310 COIGNIERES
- 0.1.1 Représentant accrédité en France : sans objet
- 0.2 Constructeur de la X<sup>ème</sup> étape : sans objet
- 0.2.1 Représentant accrédité en France : sans objet
- 0.2.2 Nature de la transformation : sans objet
- 0.3 Marque : YSM
- 0.4 Désignations commerciales : TP3530 - TP3535
- 0.5 Catégorie internationale : O2
- 0.6 Genre : REM
- 0.7 Type : TP35
- 0.7.1 Versions : 30 - 35  
Décodage des TVV :  
TP = travaux publics  
35 = PTAC  
30 ou 35 = caractérise les dimensions du plateau
- 0.8 Puissance administrative : sans objet

**1 CONSTITUTION GENERALE**

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 4 roues simples
- 1.1.1 Emplacement des roues motrices : sans objet
- 1.1.2 Emplacement des roues directrices : sans objet
- 1.2 Dimensions des pneumatiques : 195 R 14 C (106/104P)
- 1.3 Constitution du châssis ou de la coque : deux longerons soudés à la flèche et un cadre mécano-soudé rapporté sur les longerons
- 1.3.1 Dispositif d'attelage : constitué d'un timon articulé, avec un anneau d'attelage de 68 mm de diamètre ;  
roue jockey
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur : sans objet
- 1.5 Emplacement de la cabine de conduite : sans objet

**2 MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)**

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

	30	35
2.1	Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 3500	
2.2	Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) : non concerné	
2.3	Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R. 433-1 du code de la route : non concerné	
2.4	Masse en charge techniquement admissible : 3500	
2.5	Charges maximales admissibles :	
2.5.1	Sur l'essieu 1 : 1750	
2.5.2	Sur l'essieu 2 : 1750	
2.5.3	Sur le crochet d'attelage : 120	
2.6	Voie de l'essieu 1 : 2,050	
2.7	Voie de l'essieu 2 : 2,050	
2.8	Empattement entre l'axe d'attelage et l'axe du tandem :	
	mini :	3,280
	maxi :	3,460
2.8.1	Empattement du tandem : 0,760	3,525
		3,705
<b>Véhicules livrés carrossés</b>		
2.9	Poids à vide du véhicule en ordre de marche : (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements)	
2.9.0	Total :	790
		840
2.9.1	Sur l'essieu 1 :	350
		370
2.9.2	Sur l'essieu 2 :	350
		370
2.9.3	Sur le crochet d'attelage : 90	100
2.10	Porte-à-faux avant hors-tout par rapport à l'axe de l'essieu :	
	mini :	3,355
	maxi :	3,535
2.11	Porte-à-faux arrière hors-tout par rapport à l'axe de l'essieu : 1,635	1,890
2.12	Longueur hors-tout :	
2.12.1	Sans tenir compte de la flèche d'attelage :	3,230
		3,730
2.12.2	Totale :	
	mini :	4,990
	maxi :	5,170
2.13	Largeur hors-tout : 2,300	5,490
		5,670

**3 MOTEUR**

Sans objet

**4 TRANSMISSION**

Sans objet

**5 SUSPENSION**

A roues indépendantes assurée par deux essieux à bras oscillants avec amortissement par barres de torsion en caoutchouc

**6 DIRECTION**

Sans objet

**7 FREINAGE**

- 7.1 Frein de service : frein à inertie agissant sur les 4 roues
- 7.2 Répartiteur de freinage : sans objet
- 7.3 Frein de secours

- 7.3.1 Frein en cas de rupture d'attelage : par actionnement (à l'aide d'un câble à casser) du frein de stationnement au moment de la rupture
- 7.4 Frein de stationnement : par levier à commande manuelle, avec compensateur d'aide au desserrage
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
- 7.5.1 Frein de service : par tringles d'acier, palonniers et câbles sous gaines
- 7.5.2 Frein de secours :
- 7.5.2.1 Frein en cas de rupture d'attelage : identique à celle du frein de service et par câble de sûreté relié au véhicule tracteur
- 7.5.3 Frein de stationnement : identique à celle du frein de service
- 7.6 Assistance des freins : sans objet
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie: sans objet
- 7.8 Type de freins :
- 7.8.1 Frein de service : tambours
- 7.8.2 Frein de secours :
- 7.8.2.1 Frein de rupture d'attelage : identique au frein de service
- 7.8.3 Frein de stationnement : identique au frein de service
- 7.9 Dispositif ralentisseur : sans objet
- 7.10 Circuit de freinage pour la remorque : sans objet

## **8 CARROSSERIE**

- 8.1 Carrosserie : plateau
- 8.1.1 Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : /
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tôles d'acier pliée
- 8.3 Nombre de places assises : sans objet
- 8.4 Sièges : sans objet
- 8.5 Nombre de portes : non concerné
- 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : sans objet
- 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : sans objet
- 8.8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité : sans objet
- 8.9 Dispositif de protection latérale : réalisé par un tube d'acier soudé de 30 mm de diamètre, soudé sur le plateau
- 8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :
- 8.10.1 Avant : sans objet
- 8.10.2 Arrière : oui, réalisé par la carrosserie
- 8.11 Système antiprojections : sans objet

## **9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION**

- 9.1 Feux de route : sans objet
- 9.2 Feux de croisement : sans objet
- 9.3 Feux de position :
- 9.3.1 Avant : 2
- 9.3.2 Latéraux : non
- 9.4 Feux de position arrière : 2
- 9.5 Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1 Avant : non
- 9.5.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9.5.3 Latéraux : non
- 9.6 Feux stop : 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9.6.1 Troisième feu stop central : non
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
- 9.8 Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1 Avant : 2 groupés avec les feux de position avant
- 9.8.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9.8.3 Latéraux : 2 par côté, indépendants
- 9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction, commandé par le véhicule tracteur
- 9.10 Feux de marche arrière : non
- 9.11 Feux de brouillard :
- 9.11.1 Avant : non
- 9.11.2 Arrière : 1 groupé avec le feu de position arrière gauche
- 9.12 Feux d'encombrement : 2 indépendants
- 9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : non
- 9.14 Feux spéciaux : non

## **10 DIVERS**

- 10.1 Accessoires : sans objet
- 10.2 Marques d'identité :
- 10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : rivetée à l'avant droit de la remorque
- 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant droit de la remorque
- 10.2.3 Structure du numéro d'identification :
 

Caractères 1 à 3	: Code constructeur = VF9 (1 <sup>ère</sup> partie)
Caractères 4 à 7	: Type du véhicule = TP35
Caractères 8 et 9	: Version du véhicule = 30 ou 35
Caractère 10	: Année de fabrication = . (selon code ISO : 5 = 2005...)
Caractère 11	: Constante = 0
Caractères 12 à 14	: Code constructeur = 685 (2 <sup>ème</sup> partie)
Caractères 15 à 17	: Numéro d'ordre dans la série : ...
- 10.2.4 Le numéro d'identification commence à :
  - version 30 : VF9TP3530 . 0685001
  - version 35 : VF9TP3535 . 0685001
- 10.2.5 Identification du moteur : sans objet
- 10.3 Marques d'identité du transformateur : sans objet

## **11 VISITES TECHNIQUES**

Sans objet



titre leoté soit sur l'attestation d'identification à un type national ou communautaire

D.1 **Marque**  
 Y S M

D.2 **Type variante version**  
 T P 3 S 3 S

D.3 **Dénomination commerciale (\*)**  
 (Empty)

D.2.1 **CNIT (code national d'identification du type)**  
 (Empty)

E **Numéro d'identification**  
 V F 9 T P 3 5 3 S 6 0 6 8 5 0 3 1

F.1 **Masse en charge maximale techniquement admissible**  
 (Empty)

F.2 **Masse en charge maximale admissible**  
 3 500

F.3 **Masse en charge maximale de l'ensemble**  
 (Empty)

G **Masse en service**  
 (Empty)

G.1 **Poids à vide national**  
 0 840

J **Catégorie CE**  
 02

J.1 **Genre national**  
 R E d

J.2 **Carrosserie CE**  
 (Empty)

J.3 **Carrosserie nationale**  
 P L A T E A U

K **N° de réception par type**  
 (Empty)

R.1 **Cylindrée**  
 (Empty)

R.2 **Puissance nette maximale (en kW)**  
 (Empty)

R.3 **Carburant - source d'énergie**  
 (Empty)

R.6 **Puissance administrative nationale**  
 (Empty)

Q **Rapport puissance/masse (en kW/kg)**  
 (Empty)

S.1 **Nombre de places assises**  
 (Empty)

S.2 **Nombre de places debout**  
 (Empty)

U.1 **Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))**  
 (Empty)

U.2 **Vitesse du moteur (en min<sup>-1</sup>)**  
 (Empty)

V.7 **CO2 (en g/km)**  
 (Empty)

V.9 **Classe environnementale de réception CE**  
 (Empty)

Z **Mentions spécifiques**  
 (Empty)

**COULEUR DOMINANTE (\*)**

COULEUR DOMINANTE (cochez les cases correspondantes)

0 <input type="checkbox"/> Clair	0 <input type="checkbox"/> Noir	5 <input type="checkbox"/> Vert
1 <input type="checkbox"/> Foncé	1 <input type="checkbox"/> Marron	6 <input type="checkbox"/> Bleu
	2 <input type="checkbox"/> Rouge	7 <input type="checkbox"/> Beige
	3 <input type="checkbox"/> Orange	8 <input type="checkbox"/> Gris
	4 <input type="checkbox"/> Jaune	9 <input type="checkbox"/> Blanc

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION - PIÈCES JUSTIFICATIVES PRÉSENTÉES**

IDENTITÉ (\*): .....

N°: ..... DATE: .....

LIEU DE DÉLIVRANCE: .....

MOTIF DU REJET DE LA DEMANDE (\*):

Les informations (sauf celles précédées de \*) sont communiquées aux constructeurs et importateurs agréés par le Ministre chargé de l'industrie et aux services de police et de gendarmerie. Le droit d'accès et de rectification (loi du 08.01.1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés) s'exerce soit auprès du service compétent du Ministre de l'intérieur concernant les cyclomoteurs, soit auprès du Préfet du département concernant tout autre véhicule, soit auprès du Ministre chargé des Transports.

Fait à: ..... le: .....

SIGNATURE DU OU DES DEMANDEURS  
(Pour les sociétés, nom, qualité du signataire et cachet)



# DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE

Cocher la case correspondante (code de la route, articles R 322-1 et suivants, arrêté du 5 novembre 1984 modifié)

Certificat  Duplicata  Changement de domicile  Rectification

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

CODE TRANSAC.	CODE QUALITE.	N° D'IMMATRICULATION (1)	Date fin de validité	CONTROLE TECHNIQUE	T	M
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Résult.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				A	R	S

CET IMPRIMÉ DOIT ÊTRE REMPLI À RAISON D'UNE LETTRE PAR CASE, EN LETTRES CAPITALES, À L'ENCRE NOIRE

• **DEMANDEUR** M.  Mme  Mlle  Entreprise  Garage  M. & Mme  M. ou Mme  Autre

NOM DE NAISSANCE ou DÉNOMINATION pour une entreprise

NOM d'USAGE (facultatif), nom de l'époux(se), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

ALIAS ou 2<sup>nd</sup> NOM ou NOM du LOCATAIRE si VÉHICULE pris en LOCATION

PRÉNOM

Si vous avez un N° SIRET, indiquez-le (14 chiffres), en cas de location, indiquez le N° SIRET du locataire

Précisez en cochant la case correspondante : alias  véhicule en location avec option d'achat («leasing» ou crédit-bail)  véhicule en location de longue durée

Nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété

Si vous n'avez pas renseigné le numéro SIRET, cochez ci-dessous votre catégorie socio-professionnelle (en cas de location, celle du locataire) :

- |  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| A1 <input type="checkbox"/> OUVRIER                          | E1 <input type="checkbox"/> CADRE SUPÉRIEUR INGÉNIEUR-PROFESSEUR | Y1 <input type="checkbox"/> CHEF D'ENTREPRISE   | M1 <input type="checkbox"/> RETRAITÉ      |
| B1 <input type="checkbox"/> EMPLOYÉ                          | F1 <input type="checkbox"/> AGRICULTEUR EXPLOITANT               | J1 <input type="checkbox"/> REPRÉSENTANT        | N1 <input type="checkbox"/> MÈRE AU FOYER |
| C1 <input type="checkbox"/> CONTREMAÎTRE - AGENT DE MAÎTRISE | G1 <input type="checkbox"/> TAXI (ARTISAN)                       | K1 <input type="checkbox"/> PROFESSION LIBÉRALE | P1 <input type="checkbox"/> SANS ACTIVITÉ |
| D1 <input type="checkbox"/> INSTITUTEUR - CADRE MOYEN        | H1 <input type="checkbox"/> ARTISAN - COMMERÇANT                 | L1 <input type="checkbox"/> ÉTUDIANT            | PROFESSIONNELLE                           |

NUMÉRO D'EXPLOITANT AGRICOLE (s'il y a lieu) :

## • DATE ET LIEU DE NAISSANCE

Jour  Mois  Année  Commune (\*)

Département (\*)  ou PAYS pour l'étranger (\*)

## • DOMICILE (Si location, indiquez le domicile du locataire)

Numéro  Bis, ter, ...  Type de la voie

Nom de la voie

Complément d'adresse (résidence, ...)

Code postal  Commune

## • VÉHICULE D'OCCASION / DUPLICATA / CHANGEMENT DE DOMICILE / RECTIFICATION

Date d'acquisition (\*)  Date du certificat actuel   
 Date de 1<sup>re</sup> immatriculation  Numéro d'immatriculation actuel (1)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

INDEX INSEE

(1) cyclomoteurs : lettres-numéro-lettres, autres véhicules : numéro-lettres-département

• RÈGLEMENT (\*) (Ne concerne pas les cyclomoteurs)